Ville de Saguenay
au service du citoyen

BILAN PAIPH

Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées

LES RÉALISATIONS 2016-2018

ANNÉE 2016

MISE EN CONTEXTE

Lorsque la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* fut sanctionnée par le gouvernement du Québec, le 17 décembre 2004, la Ville de Saguenay a rapidement mis en place des actions afin de réduire les obstacles que pourraient rencontrer les personnes en situation de handicap sur son territoire.

Depuis janvier 2011, le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire a la responsabilité de la mise en œuvre du *Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées* (PAIPH) de la Ville de Saguenay. En continuité avec ce qui a été fait en 2013-2015, il a ciblé un objectif principal pour les années 2016, 2017 et 2018. Il désire poursuivre le travail débuté afin de répondre aux besoins et priorités exprimés par le milieu pour favoriser l'intégration des personnes handicapées. En travaillant en constant partenariat avec les gens œuvrant auprès d'elle, la Ville de Saguenay s'assure de développer des projets adaptés, répondant aux besoins et d'en faire la promotion.

La Ville de Saguenay a pour obligation de déposer un bilan annuel de son plan d'action auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Cet exercice permet faire ressortir toutes les actions réalisées en lien avec les différentes sections du plan d'action triennal et la mission au PAIPH.

Le plan d'action 2016-2018 est divisé en six sections rassemblant les observations, les obstacles, les actions, les indicateurs de réussite ainsi que l'échéancier prévu :

Section 1 : Aménagement urbain;
Section 2 : Immeubles;
Section 3 : Transport;
Section 4 : Emploi et formation des employés municipaux;
Section 5 : Culture, loisirs, vie communautaire et organismes;
Section 6 : Sécurité, prévention et intervention.

Réaliser un plan d'action demande un travail d'équipe non seulement avec le milieu, mais également avec les différents services municipaux afin de mener à bien les projets. Avant de vous présenter le bilan, voici un bref portrait des rôles des services municipaux de la Ville de Saguenay.

Affaires juridiques et greffe

Le Service des affaires juridiques et du greffe comprend quatre divisions, soit le contentieux, la cour municipale, la gestion des risques ainsi que la gestion des documents et des archives et finalement le greffe. Il offre aux citoyens le service de correspondance au conseil, d'accès à l'information, de copies de règlements et de résolutions, d'assermentation ainsi que d'information générale s'appliquant au type de services offerts (réclamations, recours en justice, lois et réglementations, etc.).

Aménagement du territoire et urbanisme

Le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme a pour mission de planifier, de concevoir et de mettre en œuvre le développement et le réaménagement de la ville de Saguenay. Le tout est possible par la création de politiques stratégiques, de standards et de règles applicables aux travaux municipaux et à l'occupation du territoire. Il est chargé de réaliser les analyses et les documents nécessaires afin que les interventions du conseil, au niveau de l'aménagement du territoire, soient adéquates. Cela englobe ces secteurs d'activités :

- Planification (plan d'urbanisme, schéma d'aménagement) et mise en valeur du territoire;
- Aménagements municipaux;
- Protection du patrimoine;
- Réglementation d'urbanisme;
- Programmes gouvernementaux;
- Propriétés municipales.

Communications et relations avec les citoyens

Le Service des communications et des relations avec les citoyens a pour mission de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler les activités d'information, de communications et de relations publiques de la municipalité, de fournir une information précise et pertinente à l'ensemble de ses publics internes et externes, clients et partenaires actuels et potentiels, de maintenir une communication constante entre l'administration municipale et le public dans le but de garantir une compréhension mutuelle et une utilisation efficace des services offerts.

Culture, sports et vie communautaire

Le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire comprend trois divisions, soit la Division arénas et sports, la Division arts, culture et bibliothèques et la Division communautaire et plein air. Le Service a pour objectifs de :

- Soutenir les organismes et bénévoles (clubs, corporations, etc.);
- Gérer les installations et les équipements (salles de spectacles, centres culturels, pavillons de loisirs, arénas, piscines, terrains sportifs, etc.);
- Réaliser des activités et actualiser celles-ci selon les besoins des clientèles (expositions, ateliers, cours, activités sportives, etc.);
- Collaborer à l'organisation d'évènements;
- Planifier et encadrer le développement culturel, communautaire, plein air et sportif;
- Informer sur les activités et programmes offerts par le Service et les organismes partenaires;
- Partager son expertise avec d'autres organismes et institutions préoccupés du développement culturel, sportif et communautaire.

Développement durable et de l'environnement

Le Service du développement durable et de l'environnement a pour mission de promouvoir et encadrer le développement durable, protéger l'environnement et gérer ses paramètres, soit l'eau, l'air, le sol, la biodiversité et les matières résiduelles. Sa vision est d'être la référence dans le domaine du développement durable et de l'environnement, tant pour les citoyens que pour les autres services municipaux de la Ville de Saguenay.

Direction générale
La Direction générale de la Ville de Saguenay a pour mission de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler l'ensemble des services offerts par la municipalité à la communauté. Basée sur l'approche du service client, sa raison d'être est d'assurer l'exécution des actions du conseil municipal, du comité exécutif et des conseils d'arrondissement dans le cadre de ses attributions suivant les dispositions de la loi, et ce, en fonction des valeurs, des objectifs et des stratégies identifiés comme prioritaires par la municipalité.

Équipements motorisés
Le Service des équipements motorisés a pour mission d'assurer l'entretien de tous les équipements motorisés, le suivi des inspections préventives en accord avec les normes de la Commission de transport du Québec ainsi que le remplacement des équipements motorisés (préparation des devis). Il gère également tous les systèmes de distribution du carburant ainsi que l'aspect légal de l'opération du parc véhiculaire (immatriculations et assurances, suivi des dossiers d'accidents et enregistrement des ateliers au programme PEP).

Finances
Le Service des finances a pour mission d'assurer une saine gestion des ressources financières de la municipalité et de proposer des stratégies financières, fiscales et budgétaires qui répondent aux orientations et aux objectifs du conseil municipal. Le Service doit également satisfaire, de la façon la plus efficace et économique, les besoins en acquisition de biens et de services aux différentes directions pour rendre la prestation de services aux citoyens, dans un contexte transparent de concurrence et objectif qui respecte les lois et politiques en vigueur.

Génie
Le Service du génie a pour mission la planification, la conception et la mise en œuvre du développement et de la rénovation des infrastructures (aqueducs, égouts, voirie, ponts, parcs, forêts, etc.) de la Ville de Saguenay en établissant les politiques stratégiques, les standards ainsi que les règles applicables aux travaux municipaux.

Hydro-Jonquière
Le Service d'Hydro-Jonquière a pour mission d'assurer à la clientèle l'approvisionnement en électricité avec le meilleur indice de continuité et au meilleur rapport qualité/prix, tout en offrant à la Ville de Saguenay certains services spécialisés comme l'entretien des feux de circulation, du réseau de télécommunication et de l'éclairage des rues dans l'arrondissement de Jonquière.

Immeubles
Le Service des immeubles a pour mission d'assurer une saine gestion de tous les équipements et bâtiments placés sous sa responsabilité en procédant aux achats, à l'entretien et au suivi des réglementations, et ce, au meilleur rapport qualité/prix possible. Il comprend deux divisions : entretien ménager et parc immobilier.

Ressources humaines
Le Service des ressources humaines développe et met en place des politiques de gestion des ressources humaines, aide l'administration municipale en offrant des services de développement, de relation de travail et de processus d'embauche. Il s'assure également que les employés soient efficaces tout en leur offrant un milieu de travail stimulant, agréable, respectueux et équitable.

Ressources informationnelles
Le Service des ressources informationnelles a pour mission d'accompagner l'organisation, au niveau technologique dans la réalisation de ses mandats. Le Service doit s'assurer que les services municipaux disposent des systèmes et équipements informatiques adéquats afin que ceux-ci puissent fournir efficacement la prestation de services inhérents à leurs différents objectifs et mandats.

Sécurité incendie
Le Service de sécurité incendie a pour mission de servir et de protéger le citoyen par la prévention, l'organisation de secours et l'intervention lors d'incendie. Il doit mettre en place un plan d'organisation en matière d'intervention et d'analyse du risque, structurer et planifier l'organisation et la prestation des secours pour toutes les catégories de risques. De plus, il doit offrir des programmes de prévention des incendies, de formation du public et de protection civile.

Sécurité publique
Le Service de la sécurité publique a pour mission d'offrir aux citoyens un service professionnel et de qualité de maintien de l'ordre social par la prévention et la répression du crime. Les services de sécurité publique des anciennes municipalités (avant la fusion de 2002) ont été regroupés afin de maximiser les ressources et d'améliorer le service à la population, et ce, au meilleur rapport qualité/prix possible. Cependant, les arrondissements de Chicoutimi et de La Baie conservent des postes de police de proximité. De plus, le 9 avril 2004, une entente a été signée avec la municipalité de Larouche afin que le Service couvre également le territoire de cette municipalité. Le Service doit maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, prévenir le crime et les infractions, en rechercher les auteurs et les citer en justice ainsi que veiller à l'application des lois en vigueur qui visent le contrôle de la criminalité sur le territoire de Saguenay.

Travaux publics
Le Service des travaux publics a pour mission d'entretenir les infrastructures municipales de voirie, des réseaux d'égout et d'aqueduc ainsi que des parcs, d'assurer la production, le contrôle et la distribution de l'eau potable de même que la gestion de l'environnement.

Finalement, toute personne désirant consulter le plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH) 2016-2018 peut le faire en se rendant sur le site Internet de la Ville de Saguenay à l'adresse suivante :

http://ville.saguenay.ca/fr/services-aux-citoyens/services-aux-personnes-en-situation-de-handicap

REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE TRAVAIL DU PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES 2016-2018	
Bureau de l'arrondissement de Jonquière	1 membre
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division arts, culture et bibliothèques	1 membre
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division plein air et vie communautaire	3 membres
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division sports et arénas	1 membre
Service du génie	1 membre
Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay	1 membre
Service d'Hydro-Jonquière	1 membre
Service de la sécurité publique	1 membre
Service de sécurité incendie	1 membre
Service des communications et des relations avec les citoyens	1 membre
Service des immeubles – Division Immobilisation	1 membre
Service des ressources humaines	1 membre
Service des travaux publics	1 membre
Société de transport du Saguenay	1 membre
Total	**16 membres**

REPRÉSENTANTS DU COMITÉ CONSULTATIF DU PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES 2016-2018	
Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière (APDPH)	1 membre
Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay (ADHIS)	1 membre
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées (ARLPH)	1 membre
Association renaissance des personnes traumatisées crâniennes du SLSJ (ARPTC)	1 membre
Centre de réadaptation en déficience physique Le Parcours – Déficience auditive	1 membre
Centre de réadaptation en déficience physique Le Parcours – Déficience visuelle	1 membre
Centre de réadaptation en déficience physique Le Parcours – Programme des aides techniques	1 membre
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI)	1 membre
Citoyens de la ville de Saguenay	4 membres
Conseil des aînés de la ville de Saguenay	1 membre
Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay (GOPHS)	2 membres
IntégrAction	1 membre
Interassociation	1 membre
École nationale d'apprentissage par la marionnette (ENAM)	1 membre
Société de l'autisme (SAR)	1 membre
Ville de Saguenay	2 membres
Total	**21 membres**

ACTIONS – AMÉNAGEMENT URBAIN	Cette réalisation répond à l'action
CHAUSSÉE ET TROTTOIRS	
Une liste des endroits prioritaires, constituant un point d'intérêt fréquenté de façon significative par des personnes handicapées, a été remise au Service des travaux publics. Cette liste a été élaborée en collaboration avec le comité consultatif.	P.12, action 1.1 : Cibler les lieux les plus problématiques en fonction de leur utilisation par les personnes handicapées et de leur proximité des services.
Une dizaine d'abaissés de trottoir ont été réalisées lors de travaux opérés par le Service des travaux publics permettant de sécuriser les déplacements des personnes handicapées dans les secteurs où les travaux ont eu lieu. Par exemple, il y en a eu quatre dans le secteur de la rue Saint-Dominique (artère principale achalandée) à Jonquière et deux autres sur le boulevard du Saguenay, dans le secteur du carrefour Sainte-Thérèse à Jonquière (artère très achalandée où se situe un terminus de la STS).	P.12, action 1.3 : Apporter les correctifs nécessaires afin de sécuriser les déplacements des personnes handicapées.
Réalisation du projet Zone Talbot où la sécurité des piétons, des personnes à mobilité réduite et des cyclistes a été améliorée par des aménagements appropriés : - Un trottoir de trois mètres de largeur de chaque côté du boulevard; - Les accès aux commerces améliorés (élargissement des accès); - Le terre-plein central qui accueille un alignement d'arbres qui favorisera la réduction de la vitesse des automobilistes; - Les feux de circulation qui intègrent une phase pour les piétons aux intersections avec la rue des Saguenéens, des Laurentides et Barrette; - Des plaques podotactiles ont été installées aux traverses piétonnières afin d'indiquer aux personnes ayant une déficience visuelle un danger imminent; - L'abaissement des bordures aux abords des accès aux commerces est plus progressif; - Les trottoirs sont abaissés aux intersections pour faciliter le cheminement des usagers en quadriporteur, en fauteuil roulant et en marchette.	P. 12, action 1.2 : Valider les aspects importants à considérer pour un aménagement optimal des trottoirs afin que les déplacements soient plus aisés. P.12, action 1.3 : Apporter les correctifs nécessaires afin de sécuriser les déplacements des personnes handicapées.
DÉNEIGEMENT	
Ramassage de la neige à la demande de citoyens de l'arrondissement Jonquière pour faciliter l'accès du transport adapté pour leurs enfants vivant avec un handicap.	P.13, action 2.1 : Cibler les endroits les plus fréquentés par les personnes en situation de handicap et en prioriser quelques-uns.
Consultation auprès de citoyens et organismes du milieu (comité consultatif), prise en considération de leurs besoins et pistes de solutions.	P.13, action 2.2 : Émettre des recommandations quant au déneigement adéquat de ces lieux.

STATIONNEMENTS	
Création d'un comité de travail (planification) incluant le Service du génie, le Service de l'aménagement du territoire et urbanisme ainsi que le comité consultatif afin de procéder à l'analyse des stationnements au courant de l'été 2016 (mise en place d'un outil de travail, de la marche à suivre).	P.13, action 3.1 : Créer une fiche d'analyse basée sur le Tome V afin de valider la conformité des stationnements
Élaboration d'une fiche d'analyse des stationnements pour personnes handicapées en collaboration avec le Service du génie et le comité consultatif.	
Remplacement d'une quarantaine de panneaux de stationnements pour personnes handicapées qui étaient défraîchis sur l'ensemble du territoire.	P. 14, action 3.4 : Selon les conclusions de l'analyse, effectuer les actions nécessaires afin que les stationnements soient conformes aux normes et aux besoins.
TRAVERSES PIÉTONNES	
Création d'un comité de travail (planification) incluant le Service du génie, Hydro-Jonquière, le Service de l'aménagement du territoire et urbanisme ainsi que le comité consultatif afin de procéder à l'analyse des traverses piétonnes au courant de l'été 2016.	P. 14, action 5.1 : Créer une fiche d'analyse afin de permettre de vérifier si l'emplacement de la traverse est justifié, si elle est sécuritaire et quels seraient les correctifs à apporter si nécessaire.
Élaboration d'une fiche d'analyse des traverses piétonnes en collaboration avec le Service du génie et le comité consultatif.	
Rencontre concertée avec Dominic Simard, sergent en prévention, Michel Bergeron, sergent au Bureau de la Sécurité du Milieu (BSM), Raynald Gobeil, Service du génie, Valérie Girard, PAIPH et Chantale Tremblay, enseignante en Techniques policières au Collège d'Alma pour le dépôt d'un projet d'analyse de certaines intersections et traverses identifiées comme étant problématiques. Initiation d'une nouvelle collaboration avec les étudiants du cours *Approche stratégique en résolution de problèmes (ASRP)*.	P. 15, action 5.2 : Procéder à l'inventaire des traverses piétonnes en fonction de la proximité des lieux fréquentés par les personnes handicapées (pharmacie, hôpital, centres commerciaux) à l'aide de la fiche d'analyse.
Mise sur pied d'un comité de travail pour un projet de campagne de sensibilisation au respect des traverses piétonnes (projet de capsules vidéo) en collaboration avec le Service du génie, le Service des communications et le comité consultatif.	P. 15, action 6.1 : Sensibiliser les citoyens à l'importance de respecter les traverses piétonnes et des conséquences pouvant découler du non-respect de ces dernières.

ACTIONS – IMMEUBLES	Cette réalisation répond à l'action
IMMEUBLES	
À la suite d'une requête de service de la part d'un citoyen à mobilité réduite à l'automne 2016, un projet d'amélioration de l'accessibilité à l'immeuble du Service des travaux publics sur le boulevard du Saguenay à Chicoutimi est mis sur pied. Le projet a été déposé au comité de travail et accepté (ajout d'une rampe et d'une porte avec bouton d'appel). Les travaux seront effectués 2017.	P. 17, action 2.1 : Évaluer les lieux les plus fréquentés par les personnes handicapées, valider la conformité de l'accès et apporter les correctifs nécessaires.
À la suite d'une requête de service de la part d'un citoyen à mobilité réduite concernant certaines lacunes pour les toilettes adaptées situées au Centre Georges-Vézina dans l'arrondissement Chicoutimi, une visite des lieux a été effectuée à l'automne 2016 avec un membre du comité consultatif se déplaçant en fauteuil roulant dans l'optique de déposer des recommandations d'améliorations à l'intérieur du bâtiment pour l'accessibilité des salles de bain et toilettes adaptées (affichage et autres). Le projet a été déposé au comité de travail et accepté. Les travaux d'affichage et signalisation ont été effectués en 2016. D'autres travaux seront effectués en 2017 (ajout d'une fontaine d'eau à deux niveaux, d'une 2e porte à ouverture automatique, etc.).	
Finalisation du projet d'accessibilité au centre communautaire Le Carrefour dans l'arrondissement Jonquière qui avait pour but de rendre accessible le bâtiment (entrée extérieure, portes, toilettes) à un organisme œuvrant auprès de personnes handicapées ainsi qu'aux citoyens vivant avec un handicap et fréquentant le parc Alcide-Reid (parc qui a été totalement adapté) situé à proximité. • Publication de l'appel d'offres; • Contrat octroyé à un entrepreneur; • Rencontre de démarrage pour la réalisation des travaux; • Réalisation des travaux (complétés en décembre 2016); • Travaux réalisés : la redéfinition des corridors d'accès au bloc sanitaire, la refonte des salles de bain, les murs de la salle communautaire, l'accès extérieur à la salle communautaire (dalle de béton), les issues (portes d'accès avec bouton d'appel) pour les salles de bain et l'entrée du bâtiment.	
Accessibilité du pavillon Burma – Projet 2016 qui consistait à déterminer la possibilité de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite, les activités de tir à l'arc se déroulant au sous-sol du pavillon. Analyse de faisabilité du projet (évaluation des travaux) avec estimation budgétaire. Rapport et correspondance à l'organisme demandeur pour les informer de la non-faisabilité du projet.	

Accessibilité du sous-sol du Centre des arts et de la culture – Projet 2016 qui consistait à déterminer la faisabilité de rendre accessible les différentes activités de loisirs se déroulant au sous-sol). Analyse par un architecte et dépôt de trois scénarios de plans ainsi que d'une estimation budgétaire (volet architecture).	
Palais des sports de l'arrondissement Jonquière : • Ajout d'un ascenseur permettant l'accès à tous les niveaux; • Places réservées pour les fauteuils roulants; • Ajout d'une toilette adaptée.	

Aménagements divers et achat d'équipements adaptés pour faciliter l'accessibilité à certains bâtiments :
• Réalisation de différentes démarches pour rendre accessible la salle du conseil de l'hôtel de ville de Chicoutimi (2e étage) :
  ○ Essai de l'appareil *Roby* et rapport de l'essai;
  ○ Recherches d'équipements pouvant répondre aux besoins et prise de mesures techniques dans le bâtiment;
  ○ Essai des appareils *Supertrac* et *Stairtrac* et rapport de l'essai;
  ○ Rencontre de validation pour l'accessibilité au bâtiment (portes, communication, manipulation de l'appareil, etc.).
• L'analyse est toujours en cours.	

Réception et montage d'un dossier d'analyse concernant la demande d'accommodement pour répondre aux besoins de locaux d'un organisme oeuvrant auprès de personnes handicapées.	P. 17, action 3.1 : Valider les besoins des organismes en matière de locaux et voir à la possibilité de leur réserver les plages horaires nécessaires dans les immeubles ciblés.

ACTIONS – TRANSPORT	**Cette réalisation répond à l'action**
TRANSPORT EN COMMUN ET TRANSPORT ADAPTÉ	
Création d'un comité de travail (planification) incluant la Société de Transport de Saguenay (STS), le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire ainsi que le comité consultatif PAIPH afin de procéder à l'analyse des circuits d'autobus à rendre accessibles en vue de planifier les étapes de réalisation – Projet *Points d'arrêt de la STS*.	P. 19, action 2.1 : Cibler les lieux d'affluence des personnes handicapées, évaluer l'accessibilité des points d'arrêt (trottoir, bateau, traverse, déneigement), prioriser les actions et réaliser les modifications qui s'appliquent.

Analyse en cours par la Société de transport de Saguenay d'une demande d'un citoyen vivant avec un handicap pour l'installation d'un abribus dans un secteur fréquenté par une personne ayant une déficience visuelle et des personnes ayant des déficiences physiques. Suivi de la demande en 2017.	P. 19, action 3.1 : Identifier les obstacles et développer des projets permettant d'en faciliter l'accessibilité.

ACTIONS – EMPLOI ET FORMATION	Cette réalisation répond à l'action
EMPLOI	
Plus de 25 employés ont déclaré être en situation de handicap et occuper un poste à la Ville de Saguenay dans différents corps de métiers (cadre supérieur, professionnels, semi-professionnels, travailleurs manuels, etc.). Cette donnée a été obtenue par la voie d'un sondage sur une base volontaire et confidentielle.	P. 21, action 1.1 : Prendre en considération les candidatures de personnes en situation de handicap lors de processus d'embauche.
FORMATION - TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX	
Recherche, planification des étapes, validation des possibilités et mise en commun des besoins de formation pour outiller les employés à l'accueil des personnes handicapées et des personnes âgées, en collaboration avec le Service des ressources humaines et l'agente de projet pour vieillissement de la population.	P. 23, action 3.1 : Mettre en place une formation s'adressant aux employés qui travaillent à l'accueil citoyen afin d'adapter leur approche envers les personnes handicapées.
Concertation et collaboration avec l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées (ARLPH) et le Groupement des organismes pour personnes handicapées du Saguenay (GOPHS) dans le développement d'une formation sur l'accueil des personnes handicapées.	P. 23, action 3.2 : Impliquer le milieu œuvrant auprès des personnes handicapées afin de planifier et offrir une formation concernant l'accueil.
FORMATION – SÉCURITÉ INCENDIE	
FORMATION – SERVICE DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE	
Camps de jour municipaux – Une formation de sensibilisation sur les types de handicap et les méthodes d'intervention appropriées (4 heures) donnée par les quatre intervenantes des camps de jour à 93 moniteurs et 16 accompagnateurs.	P. 24, action 5.1 : Offrir une formation sur l'intervention envers les enfants en situation de handicap.
Une formation sur les clientèles difficiles donnée à 57 employés ayant des fonctions d'accueil citoyen dans leur service respectif (4 groupes).	P. 24, action 6.1 : Offrir aux employés des bibliothèques et autres lieux publics un atelier et/ou une mise à jour sur l'intervention en santé mentale et sur les clientèles difficiles.

SENSIBILISATION – TOUS LES SERVICES	
Parution d'un article de sensibilisation dans le journal interne Le Messager (novembre 2016) qui avait pour but de faire connaître le PAIPH aux employés, de faire valoir quelques réalisations et d'inviter les employés à nous communiquer toute idée, question ou commentaire concernant l'accessibilité à la ville.	Promouvoir les actions du PAIPH et les projets réalisés.

ACTIONS – LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET ORGANISMES	**Cette réalisation répond à l'action**
ACTIVITÉS DE LOISIRS, ARTISTIQUES, CULTURELLES, SPORTIVES ET COMMUNAUTAIRES	
Coordination du volet accompagnement des clientèles spécifiques pour les camps de jour 2016 de la Ville de Saguenay : • Réception et traitement de 39 demandes d'admissibilité au programme d'accompagnement pour les camps de jour; 36 enfants ont bénéficié d'un service d'accompagnement durant leur participation aux camps de jour municipaux; • Participation à la création du guide d'entrevue pour les accompagnateurs; • Mise à jour et ajout d'outils dans le cartable d'intervention pour les camps de jour; • Support des intervenants et accompagnateurs durant les camps de jour et suivi avec les parents, au besoin.	P. 27, action 3.1 : Offrir un service d'accompagnement et d'accommodements personnalisé aux besoins de l'enfant (jumelage avec un accompagnateur, développement de système d'émulation, etc.).
Mise à jour des activités dispensées par la municipalité et ses organismes partenaires acceptant la vignette d'accompagnement. Conception d'un visuel et mise à jour des outils de promotion suivants : document d'information à l'intention des employés municipaux et des partenaires, document d'information à l'intention des personnes en situation de handicap et affiche. Planification d'une tournée d'information auprès des employés concernés.	P. 27, action 4.1 : Poursuivre la mise à jour des activités acceptant la vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) et la promouvoir auprès d'organismes.
Organisation d'une activité de sensibilisation dans les bibliothèques de Saguenay dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées. L'activité « Rallye roulant » demandait à des citoyens et employés municipaux sans handicap d'effectuer un rallye à l'intérieur des bibliothèques en se déplaçant en fauteuil roulant. Les questions du rallye portaient sur le PAIPH et le concept d'accessibilité universelle. Les participants étaient automatiquement inscrits à un tirage pour gagner des prix de participation (livres et clés USB à l'effigie du PAIPH). L'activité a permis de sensibiliser une dizaine de participants ainsi que les employés des bibliothèques.	P. 27, action 5.1 : Organiser annuellement une activité dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH).

Mise sur pied d'un comité de travail pour la planification d'un nouveau programme de cours d'aquaforme adaptée. Développement du cours qui s'est tenu à la session hiver 2016 et automne 2016 (7 participants). Rencontre de suivi et planification d'une séance d'information pour le démarrage d'un 2e groupe pour la session printemps 2017.	P. 27, action 7.1 : Développer des activités aquatiques adaptées.
BIBLIOTHÈQUES	
Achat de quatre fauteuils roulants de service à disponibilité des usagers des bibliothèques de Chicoutimi, de Jonquière, de La Baie et d'Arvida.	P. 28, action 9.1 : Analyser les besoins des usagers en situation de handicap et faire l'acquisition de matériel adapté.
Conception d'un guide des services adaptés en bibliothèque imprimé en 1500 exemplaires et distribué dans les bibliothèques ainsi qu'auprès des organismes du milieu. Une version électronique du guide est disponible en ligne (format PDF) sur le site Internet de la ville et celui des bibliothèques de Saguenay. Planification d'un publipostage auprès des usagers du transport adapté de la STS pour en faire la promotion (printemps 2017).	P. 28, action 10.1 : Faire connaître les services adaptés par la création d'une brochure et la promotion auprès des organismes, résidences, etc.
Analyse de la possibilité de faire l'acquisition d'un audio-guide pour les expositions à la bibliothèque de Chicoutimi.	P. 28, action 11.1 : Étudier la possibilité d'avoir un support audio pour ces expositions.
Inscription dans le guide des services adaptés de l'aide pouvant être apporté aux usagers des bibliothèques vivant avec un handicap visuel qui désirent s'abonner au Service québécois du livre adapté (SQLA) de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Le service est offert dans toutes les bibliothèques de Saguenay.	P. 29, action 12.1 : Offrir un soutien aux personnes vivant avec un handicap visuel désirant s'inscrire et rechercher des documents.
ÉVÈNEMENTS	
LIEUX ET ÉQUIPEMENTS	
Installation de trois tables à pique-nique adaptées dans les parcs de Saguenay : • parc Hamel et Fradette (Chicoutimi) : 1 unité; • parc des Archanges (Chicoutimi) : 1 unité; • parc Jetté (Jonquière) : 1 unité.	P. 30, action 15.1 : Prioriser et effectuer l'aménagement des infrastructures de loisirs qui devraient être accessibles aux personnes handicapées (sentiers urbains, tables de pique-nique, arénas, matériel spécialisé, etc.) en vue d'une plus grande accessibilité.

Achat de huit vestes de flottaison adaptées rendues disponibles aux usagers vivant avec un handicap à la piscine du Foyer des loisirs et de la culture situé dans l'arrondissement Jonquière.	P. 30, action 15.1 : Prioriser et effectuer l'aménagement des infrastructures de loisirs qui devraient être accessibles aux personnes handicapées (sentiers urbains, tables de pique-nique, arénas, matériel spécialisé, etc.) en vue d'une plus grande accessibilité.
Mise en ligne, le 10 février, d'un document explicatif des installations accessibles de la piscine du Foyer des loisirs et de la culture. Il se trouve dans la section réservée aux personnes en situation de handicap sur le site internet de la Ville de Saguenay.	P.30, action 16.2 : Informer les employés de la Ville et les citoyens des lieux adaptés.
Mise en ligne de neuf fiches techniques expliquant les divers projets qui ont été réalisés (location de vélos adaptés, piscine du Foyer des loisirs, aréna Marina-Larouche, parc Alcide-Reid, guide des services adaptés en bibliothèque, plan d'action 2016-2018, rallye roulant, fauteuils roulants dans les bibliothèques). Elles se trouvent dans la section réservée aux personnes en situation de handicap sur le site internet de la Ville de Saguenay.	
Bonification du service de location des vélos adaptés : • Ajout d'un point de services à La Baie (quai des Croisières internationales); • Mise à jour des outils de communication (dépliant, site Internet); • Conception de nouveaux outils de communication (affiches extérieures, porte-affiches); • Campagne de promotion pour publiciser le service (panneaux électroniques, sites Web de la Ville de Saguenay et du parc de la Rivière-du-Moulin, chronique dans le journal Le Courrier du Saguenay, infolettre municipale, publications sur Facebook, planification d'un publipostage, etc.); • Mise sur pied d'un nouveau projet de signalisation des parcours suggérés (cartographie par un graphiste des parcours suggérés dans les trois arrondissements, recherche sur les normes d'affichage et de signalisation, et plan de signalisation pour le parc de la Rivière-du-Moulin); • Inventaire des vélos adaptés et contrat de vérification, d'entretien et de réparation pour toute la flotte de vélos avec un fournisseur de services.	P. 31, action 17.1 : Maintenir le service de location des vélos adaptés et en faire la promotion annuellement afin d'informer la population du maintien du service.
Prêt d'un vélo adapté au Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) afin de permettre la continuité d'un plan de rétablissement d'un de leur client à mobilité réduite.	

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES	
Reconduction du contrat de la ressource PAIPH pour l'année 2016.	P. 31, action 19.1 : Maintenir la ressource permanente attitrée à la mise en œuvre du PAIPH pour faciliter les liens entre les organismes et la Ville.
Plan d'action 2016-2018 PAIPH : Rédaction, correction, approbation du document à l'exécutif et lancement en juin. Promotion du nouveau plan d'action 2016-2018 : • Mise en ligne du plan d'action sur le site Internet (document PDF téléchargeable), dans la section pour personnes handicapées; • Articles dans l'infolettre de la Ville de Saguenay; • Envoie du document auprès des organismes siégeant au comité consultatif et auprès du comité de travail; • Conception d'une identité visuelle spécifique au PAIPH et déclinaison du gabarit visuel dans toute forme de communication (présentation, fiche technique, rapport, correspondance, etc.).	
Dépôt du plan d'action PAIPH 2016-2018, de la résolution de l'adoption du plan d'action et du bilan des résultats 2013-2015 à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).	
Dépôt de la lettre de rétroaction de l'OPHQ au comité de travail PAIPH et des suggestions faites. Le comité de travail est ouvert à réfléchir aux propositions pour le prochain plan d'action.	
Participation à la formation de l'OPHQ en lien avec la rédaction et la mise à jour d'un plan d'action.	
À l'automne 2016, participation à une étude menée par le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières. La Ville de Saguenay a été choisie dans le cadre d'une étude qui porte sur les pratiques inspirantes de soutien aux intervenants des camps de jour mis de l'avant pour soutenir l'intégration des jeunes ayant des incapacités en camp de jour. Planification d'entrevues individuelles avec les chercheurs : conseillère communautaire responsable des camps de jour, agente de projet pour l'intégration des personnes handicapées (responsable de l'accompagnement en camp de jour), parent d'un enfant ayant des incapacités et bénéficiant de l'accompagnement, accompagnateur, moniteur et intervenant.	P. 32, action 21.1 : Participer aux études portant sur le sujet, à certains colloques et programmes afin de faire connaître les actions du PAIPH.

PARCS ET ESPACES VERTS	
Ajustement de la balançoire adaptée installée au parc Alcide-Reid dans l'arrondissement de Jonquière (parc complètement adapté).	P. 33, action 24.1 : Mettre à jour l'inventaire des parcs afin de vérifier l'accessibilité aux équipements des parcs, effectuer les modifications afin de les rendre accessibles et les munir d'équipements pour les personnes handicapées.
PISCINES EXTÉRIEURES	
PISTES CYCLABLES	
Participation au *Salon du vélo et de la course à pied* au Hangar du Vieux-Port afin de promouvoir le *Partage des pistes cyclables* et distribution d'une centaine de dépliants *Code de conduite pour une cohabitation harmonieuse sur nos pistes cyclables*.	P. 34, action 27.1 : Poursuivre la sensibilisation des utilisateurs à la cohabitation sur les pistes cyclables.
Dans le cadre du projet *Partage des pistes cyclables*, ciblage des endroits où la pose de nouveaux panneaux de signalisation serait nécessaire pour les pistes cyclables des arrondissements de Chicoutimi et de La Baie.	P. 34, action 27.1 : Poursuivre la sensibilisation des utilisateurs à la cohabitation sur les pistes cyclables.
PLANS D'EAU	
SENTIERS PÉDESTRES	

ACTIONS – SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET INTERVENTION	**Cette réalisation répond à l'action**
SÉCURITÉ INCENDIE	
Au total, 307 personnes sont inscrites au programme. Une mise à jour est faite une fois par année et, lorsque cette mise à jour est faite, la date d'inscription change pour la date d'aujourd'hui. Approximativement, il y a une trentaine de nouvelles inscriptions par année. Moyens promotionnels : • Diffusion par courriel aux membres du comité consultatif PAIPH; • Promotion du programme via le site internet de la ville (et mise à jour des coordonnées à l'intérieur du dépliant téléchargeable sur le site);	P. 37, action 1.1 : Faire la promotion du programme « Projet d'intervention en mesures d'urgence auprès des personnes handicapées vulnérables » pour les personnes handicapées vivant seules et ne pouvant évacuer en cas d'urgence.

• En visitant les bâtiments municipaux lors d'inspections ou de programmes de sensibilisation du public; • Les inspecteurs qui font la promotion du programme dès qu'ils en ont l'opportunité; • L'Office des personnes handicapées du Québec et des responsables en CLSC pour les soins à domicile ont également été contactés pour les informer du programme.	
En 2016, plusieurs exercices d'évacuation ont lieu dans les résidences privées pour personnes âgées qui sont certifiées. Sur 43 bâtiments, les exercices d'évacuation ont touché environ 2450 aînés (dont plusieurs sont à mobilité réduite).	P. 37, action 21 : Élaborer et diffuser un programme pour sensibiliser les occupants et le personnel des lieux d'hébergement à l'importance des exercices d'évacuation.
Mise à jour annuelle des plans de mesures d'urgence dans les résidences privées pour personnes âgées qui sont certifiées. Ils sont révisés et évalués pour faire ressortir les points positifs ou à améliorer. Par la suite, des recommandations sont faites pour corriger les points à améliorer.	P. 37, action 2.2 : Évaluer les délais d'intervention et valider les plans d'urgence avec les occupants.
Un exercice d'évacuation a été réalisé au Centre communautaire St-Raphaël (édifice municipal) dans lequel est situé un organisme œuvrant auprès de personnes handicapées. L'exercice a touché 80 personnes, dont 10 se déplaçant en fauteuil roulant.	P. 38, action 3.2 : Planifier et pratiquer un exercice d'évacuation des édifices municipaux avec des citoyens ayant des limitations.
Participation active en tant que conférencier à l'activité « La prévention des incendies et des accidents par brûlure » organisée par la FADOQ auprès de personnes aînées dont certaines vivent avec des handicaps divers (auditif, visuel, physique, cognitif, etc.) – 2 groupes rencontrés pour un total de 75 personnes sensibilisées.	Action de sensibilisation
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Différentes actions ont été posées par la Sécurité publique dans d'une requête reçue dans l'arrondissement Jonquière qui consiste à sécuriser les déplacements d'une enfant ayant une déficience visuelle afin qu'elle puisse se rendre à l'école à proximité de sa résidence. Résumé des actions : • Rencontre avec la famille et la jeune vivant avec un handicap; • Multiples déplacements des policiers en réponse aux appels de la famille concernant des problèmes de respect de la signalisation, des interdictions de stationnement, de la traverse pour personne non-voyante, de la limite de vitesse, etc.; • Tournée de sensibilisation auprès du voisinage; • Lignage au sol et ajout de signalisation dans la rue;	P. 12, action 1.3 : Apporter les correctifs nécessaires afin de sécuriser les déplacements des personnes handicapées. P. 15, action 5.3 : Selon les constats d'analyse, sécuriser les déplacements des personnes en situation de handicap en priorisant les actions à poser.

• Démarche avec l'arrondissement pour le dépôt d'une demande afin que la rue devienne à sens unique; • Démarches et rencontres auprès de la commission scolaire et de l'école visée pour trouver des solutions à la problématique de stationnements et de circulation automobile; • Démarches avec le responsable du transport scolaire; • Planification d'une période de vigie dans le secteur pour documenter les allées et venues des automobilistes; • Collaboration avec les étudiants du cours *Approche stratégique en résolution de problèmes (ASRP)* en Techniques policières au Collège d'Alma : dépôt d'un travail d'analyse de la situation par les étudiants et de solutions.	P. 15, action 6.1 : Sensibiliser les citoyens à l'importance de respecter les traverses piétonnes et des conséquences pouvant découler du non-respect de ces dernières. P. 39, action 6.1 : Mettre en place une campagne de sensibilisation afin de faire respecter ces espaces de stationnement.

AUTRES ACTIONS EN LIEN AVEC LA RÉALISATION ET LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION

1. S'assurer que les projets du PAIPH voient le jour et se réalisent.

- Projet # P8-2015 – Montant réservé pour la création de divers outils (canal de communication) :
  - Idéation et rédaction de stratégies pour faire connaître le PAIPH et ses projets;
  - Idéation et rédaction de stratégies de promotion spécifiques aux actions prévues au plan d'action 2016-2018.
- Projet # P13-2014 – Guide des services offerts aux personnes handicapées :
  - Mise sur pied d'un comité de travail pour la mise à jour du guide réalisé en 2008;
  - Évaluation des changements à effectuer, proposition d'une structure de contenu, division des tâches, rédaction de contenu.

2. Dépôt de candidature pour le prix *À part entière*.

3. Maintenir un partenariat efficace et efficient avec le milieu communautaire et réaliser des consultations :

- Rencontre avec le comité consultatif PAIPH en mars 2016 afin de leur exposer les projets acceptés et collaborer à leur réalisation;
- Activité de remue-méninge avec le comité consultatif PAIPH en octobre pour identifier des actions à réaliser;
- Collaboration au projet de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées (ARLPH) pour un nouveau festival des arts *Un talent pas si différent*;
- Implication du milieu communautaire (membres du comité consultatif) par le biais des sous-comités permanents; rencontres de différents sous-comité (partage des pistes cyclables, formation des employés municipaux pour l'accueil des personnes handicapées, guide des services offerts aux personne handicapées, accessibilité à l'hôtel de ville de Chicoutimi);
- Collaboration avec la responsable de Municipalité amie des aînées (MADA), pour la diffusion de l'infolettre Biblio-Aidant.

4. Accompagnement en loisir :

- Réception de six demandes d'accompagnement en loisir et confirmation de cinq d'entre elles (accompagnement de trois jeunes pendant la session hiver 2016 et de deux jeunes pendant la session automne 2016);
- Recherche, embauche, suivi et évaluation de l'accompagnatrice.

5. Implantation du programme provincial Biblio-aidants dans les bibliothèques de Saguenay en 2016 :

- Des trousses thématiques et une collection spéciale de livres couvrant différentes thématiques ont été élaborées et mise à la disposition des usagers. Plusieurs de ces thématiques touchent les personnes handicapées et leurs proches;
- Conception d'un répertoire de ressources locales (organismes) qui a été ajouté aux trousses thématiques;
- Disposition des dépliants des organismes listés dans le répertoire sur les présentoirs Biblio-aidants des bibliothèques de la ville de Saguenay;
- Envoi d'une infolettre Biblio-aidants mensuelle qui couvre différentes thématiques selon le mois;
- Organisation de Rendez-vous aidants : celui du mois de juin portait sur « LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE » par Mme Jeanick Fournier. Mme Fournier est chanteuse de carrière. Elle a grandi avec une sœur ayant une déficience intellectuelle et a adopté avec son conjoint deux enfants porteurs de la trisomie 21. Cette conférence a eu lieu le jeudi 2 juin à 18 h 30, à la bibliothèque de Chicoutimi. Il y a eu 15 participants et la conférence a été filmée et diffusée sur les ondes de MaTV à l'automne 2016. Plus d'information à propos des trousses thématiques à l'adresse suivante : http://ville.saguenay.ca/fr/activites-et-loisirs/bibliotheque/biblio-aidants/trousses-thematiques

DEMANDES OU REQUÊTES AU PAIPH	Statut de la demande
1. Demande d'information au sujet des emplois pour personnes handicapées à la Ville de Saguenay.	Complétée
2. Promotion auprès des organismes du milieu d'une nouvelle activité sportive (soccer) organisée par l'Association sportive des sourds du Québec (ASSQ).	Complétée
3. Ajout d'un espace de stationnement pour personne handicapée devant la résidence (1391, rue Alphonse-Desjardins, Chicoutimi).	Complétée

4. Réception d'une demande ou requête, dans certains cas transfert de la demande aux services municipaux concernés, dont l'analyse est en cours actuellement : 4.1. Boulevard du Saguenay Ouest, secteur Saint-Jean-Eudes, en avant du foyer de l'âge d'or (édifice Saint-Jean-Eudes) – Demande de réfection du trottoir brisé devant le bâtiment qui est fréquenté par des personnes handicapées et des personnes âgées; 4.2. Équipements adaptés pour le Parc St-Alexis (La Baie) – Demande pour l'ajout d'équipements adaptés au parc; 4.3. Lumière de signalisation au coin de la 6e rue et avenue du Port, La Baie – Demande de modification pour faciliter la traverse d'un jeune résident vivant avec une déficience visuelle; 4.4. Aménagement paysager négligé qui obstrue le trottoir – Demande d'intervention afin de sécuriser le passage d'une personne vivant avec déficience visuelle et se déplaçant avec son chien guide; 4.5. Abaissement de trottoir au 1381, rue des Roitelets, Chicoutimi – Demande pour sécuriser les déplacements d'une dame se déplaçant à l'aide d'un quadriporteur; 4.6. Marina de Shipshaw – Demande afin de rendre accessible le bâtiment par l'ajout d'une rampe et l'asphaltage d'un stationnement pour personne handicapée.	Analyse en cours

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous nos partenaires et membres des comités de travail et consultatif, ayant participé à la réalisation d'actions dans le cadre du plan d'action triennal qui vise l'intégration des personnes handicapées de la Ville de Saguenay pour 2016, 2017 et 2018.

handicap.saguenay.ca

Ville de Saguenay
au service du citoyen